



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 19 OCTOBRE 2023

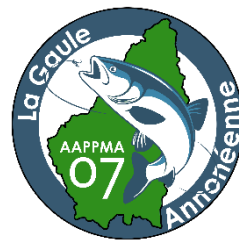
Lieu : Salle du Canoë Kayak de Fontanes

Heure de début : 18h37

Heure de fin : 22h30

Participants :

- **Membres présents :** ALLEON Jérémie – DE ANGELIS Frédéric – DUCLAUT Didier – FOMBONNE Johann – GUILLERMET Joann – LEFEVRE Christian – PACHOT Patrick – SASTRE Jérémie – CHAZOT Gabin – MARGIRIER Cyrille – PERRIER Bruno – PEZZOTTA Christian.
- **Membres excusés :** DE CASTRO Fernand – GALDEMAS Christophe – MEYRAND Mickaël – MOREL Didier – ROLETTI Emmanuel – ZOUAOUI Sofiane – BAILE Julien – PARIS Jonathan.
- **Membres absents :**



ORDRE DU JOUR

- **1. Validation du compte-rendu de Conseil d'Administration du 07.09.2023 ;**

Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 07 Septembre 2023 a été approuvé.

→ **Vote approuvé à l'unanimité des voix, sans remarque.**

- **2. Démission de M Jean-Pierre DURAND et changement du bureau à la Fédération Départementale de Pêche de l'Ardèche.**

Après deux années d'années d'investissement intense et permanent à la présidence de la Fédération, Jean-Pierre DURAND a choisi de démissionner pour des raisons personnelles.

Le conseil d'administration s'est réuni le 11 octobre afin de réélire le bureau de la Fédération.

Etaient présents 11 administrateurs votants.

Le quorum étant atteint, le bureau a été élu à l'unanimité comme suit :

Président	→	Emmanuel VIALLE
1er Vice-Président	→	Frédéric DE ANGELIS
2ème Vice-Président	→	James BOUVIER
3ème Vice-Président	→	Christian DI NOLA
Trésorier	→	Franck DURAND
Trésorier adjoint	→	Serge MOUYON
Secrétaire	→	Bertrand SIMON
Secrétaire adjoint	→	Julien ROCHETTE

Le CA a tenu à le remercier pour son investissement

- **3. Point financier et vente de cartes de pêche 2023**

Au niveau de la vente des cartes de pêche 2023, il n'y a pas que des mauvaises nouvelles. Nous étions partis sur de fortes baisses au début de l'année et nous sommes à ce jour à -3,57% (voir pièce jointe N°1). En revanche, c'est plus critique pour le lac de Vert avec une baisse de -45% pour les timbres spécifiques à ce lac (voir pièce jointe N°2).

Malgré ce gros point noir, la renégociation des contrats d'assurance, la suppression d'abonnements inutiles et une baisse des ventes de cartes moins forte que prévue permettent d'avoir un budget en ligne avec le prévisionnel (voir pièce jointe N°3).

Pour 2024, la Région va mettre en place un dispositif appelé le « Pass'Région », qui donnera un avantage de 30 euros sur l'achat d'une carte de pêche pour emmener encore plus de jeunes au bord de l'eau.

Ce dispositif accordé aux jeunes pêcheurs (15 à 25 ans) par la Région Auvergne-Rhône-Alpes devrait être disponible à la fin d'année 2023, c'est-à-dire à l'occasion du lancement de la carte de pêche 2024. Cet avantage sera accessible via www.cartedepeche.fr. Les modalités techniques seront communiquées d'ici la fin d'année. L'ARPARA est en train de travailler à sa mise en place sur le site cartedepeche.fr.



- **4. Point sécheresse.**

Les niveaux ont été très bas jusqu'à maintenant. Les récentes pluies vont permettre de faire remonter les niveaux. Nous espérons que les précipitations vont se poursuivre de manière régulière afin d'assurer une remontée durable de nos cours d'eau et plans d'eau pour une reproduction des poissons la plus efficace possible.

Le niveau du lac de Vert reste quant à lui au plus bas. Le pompage devrait être arrêté cette semaine selon l'ASA du ruisseau de Vert.

- **5. Lac de Vert : Rencontre avec l'ASA du lac de vert le 10.10.2023.**

Le bureau a rencontré l'ASA du ruisseau de Vert le 10 octobre dernier à Bernaudin. Nous avons fait part à l'ASA de l'intérêt que nos pêcheurs et nous représentants des pêcheurs avons pour la pratique de la pêche au lac de Vert. Nous avons rappelé que sa fréquentation par les pêcheurs est bénéfique aussi pour la commune et ses commerces.

Cependant, la situation hydrologique du plan d'eau de plus en plus tendue chaque année avec des manques d'eau à répétition et des obligations de fermeture pour raisons sécuritaires engendre un déficit financier important (- 3400 € cette année) pour notre AAPPMA. Cette situation n'est plus tenable pour nous.

Nous avons donc demandé à l'ASA de revoir la convention de rétrocession des baux de pêche sur le modèle de celle établie pour le lac de la Jointine à Saint Victor entre l'ASA de la Jointine et la Fédération de pêche 07 : Gratuité des baux, prise en charge d'une partie de l'entretien de la végétation du Lac par l'AAPPMA, aide à la gestion piscicole en cas de niveau bas du lac (vidange ou étiage) en accord avec les services de l'Etat.

Dans la mesure où l'ASA déciderai de ne pas changer le modèle de la convention actuelle, le Conseil d'Administration se prononce en faveur de la dénonciation de la convention et d'abandonner la gestion du lac de Vert.

- **6. Troc pêche du 02.12.2023.**

La deuxième édition du Troc Pêche est prévue le samedi 02 décembre 2023, salle Grasset à Andance. L'organisation de cette manifestation est prise en main par Didier DUCLAUT avec le concours de la commission Troc Pêche qui s'est entretenue à plusieurs reprises.

Didier doit assister à une réunion pour l'articulation entre le troc pêche et le téléthon le mardi 24 octobre 2023 à 18H00 en mairie d'Andance.

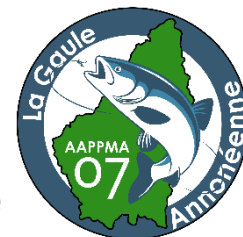
A ce jour, 17 tables vendues à 8 personnes différentes et 7 vendues à un professionnel.

Au niveau de la communication, il faut accélérer : boost sur Facebook, mail aux Fédérations voisines, point presse, envoi aux magasins de pêche, contact avec la pêche et les poissons...

Une relance a été envoyée aux membres du Conseil d'Administration pour la présence d'un maximum de bénévoles à cette manifestation.

- **7. Futurs APN prévus pour 1-2-3-4 Novembre 2023.**

L'Atelier Pêche et Nature est complet. Il faut voir avec Philippe pour la préparation et l'organisation de l'APN. Une réflexion sur les tarifs des guides sera à se poser pour la suite de même que pour l'organisation de nos futurs APN.



- **8. Bilan Challenge Float tube du 24.09.2023 à Serrières - Devenir du challenge float tube.**

Une édition encore une fois réussie avec 52 participants dont des jeunes de nos APN et des féminines. Une belle manifestation avec de nombreuses prises et des compétiteurs heureux ! Le changement d'emplacement a permis de disposer d'un site opérationnel avec l'électricité (merci à la commune de Serrières). Une très bonne organisation, un grand merci à tous les bénévoles et aux commissaires qui ont fait que cette journée soit une réussite.

Le seul bémol est que cette journée affiche un bilan financier négatif de -835€ (voir pièce jointe N°4). Des pistes sont évoquées pour arriver à un meilleur équilibre. Une rencontre avec Philippe CROUZET (Fishing Fever) sera nécessaire pour l'avenir de nos APN et du Challenge.

- **9. Bilan réunion de bassin de la fédération le 06.10.2023 à Satillieu.**

Au cours de cette réunion, le projet fédéral de la simplification réglementaire a été abordé, avec notamment le passage de nombreux plans d'eau en seconde catégorie piscicole avec interdiction de la pêche au vif (Devesset, Coucouron, la Jointine, les Meinettes) sous réserve d'acceptation de la DDT. Egalement abordé la transformation des parcours No-Kill avec une volonté de simplification et d'harmonisation soit un passage de tous les No Kill truite de première et seconde catégorie en toutes techniques de pêche avec hameçons simples sans arpillons.

Un autre sujet important de la réunion concerne la création des emplois « les pieds dans l'eau » dans les AAPPMA. Cela permettrait d'avoir des salariés dans les associations et donc d'être représentés dans de nombreuses réunions où les bénévoles ne peuvent pas être présents. La volonté serait de créer ces emplois uniformément sur le territoire, l'AAPPMA serait « employeur » et la Fédération soutiendrait le poste.

La Fédération a fait une proposition pour soutenir un tel emploi dans le nord Ardèche : 1€ investi par l'AAPPMA = 1€ investi par la Fédération. Les modalités de mise en œuvre de ce dispositif sont encore à définir entre les AAPPMA du nord Ardèche et la Fédération.

Le Conseil d'administration soutient vivement cette idée et pousse pour la création de ce poste qui pourrait aussi être un soutien de poids aux APN avec le recrutement d'un salarié diplômé BPJEPS.

- **10. Garderie.**

Il est constaté encore et toujours plus d'infractions sur notre territoire. Un grand merci à la garderie pour le travail effectué !

Une réunion concernant la garderie est organisée par la fédération et aura lieu le 25 Novembre 2023 de 9h30 à 12h30 dans les locaux de l'AAPPMA de Tournon-sur-Rhône.

Ordre du jour :

Bilan de la garderie pour l'année 2023
Formation à la rédaction des procès-verbaux
Espace privé Garderie : planning et documents
Charte GPP Brigade FD Ardèche
Géopêche
Questions diverses

Cette réunion sera suivie d'un buffet lors duquel nous pourrions continuer d'échanger.



- **11. Club Mouche.**

Le Club mouche va bientôt reprendre et une nouvelle communication a été mise en place. Pour faciliter les échanges, le Club Mouche a créé une nouvelle adresse mail : contact.clubmouche07@gmail.com.

Pour 2024, le Club Mouche souhaiterait pouvoir organiser un concours de montage de mouches artificielles.

- **12. Assemblée Général de la Gaule Annonéenne en février 2024.**

Il a été proposé la possibilité de bloquer la date sur le 02 ou 09 Février 2024 à la salle des fêtes d'Annonay (suivant disponibilités).

Frédéric et Jérémie se chargeront de la réservation de la salle.

- **13. Anniversaire des 120 ans de la Gaule Annonéenne – Accueil du Congrès 2024 de la Fédération Départementale à Annonay.**

La date proposée par la Fédération est le dimanche 21 avril 2024. Le lieu le plus adapté pour accueillir le Congrès Départemental est l'Espace économique Jean MONNET à Davézieux.

Frédéric et Jérémie s'occupent de faire un courrier pour demander de transférer la gratuité de l'espace économique Jean Monnet pour l'organisation du congrès.

Le Conseil d'administration doit réfléchir à des idées pour mettre en valeur notre association pour les 120 ans (vidéo, photos, démonstration...).

- **14. Travaux et entretien des parcours.**

De nombreux entretiens ont été effectués : cabane du Ternay, défenses au local de Fontanes, des travaux électriques par Jérémie, nettoyage du lac de vert...

Pour des problèmes de matériel non livré, l'intervention des élèves de l'école de Mondy pour l'entretien complet du parcours de Gallélaire a été reportée à une date ultérieure. Monsieur Jouve avait donné son accord pour les travaux. Une prochaine date sera arrêtée aux alentours de début Mars.

Il faudra tout de même prévoir un petit entretien du parcours de Gallélaire entre-temps. La date du samedi 9 décembre est proposée.

- **15. Points Divers.**

- Compétition Street Fishing de Saint Vallier : recherche de commissaires. Merci à l'AAPPMA de Saint Vallier d'avoir décalé la date de leur compétition au dimanche 3 décembre car elle était initialement prévue le jour de notre Troc Pêche.
- Accès Rhône : Possibilité de mettre des cadenas à Qr Code. La CNR va en mettre cinq en test.
- Ponton Andance. La CNR pourrait apporter des subventions dans le cadre de l'aménagement du ponton par le SDIS.
- Buldo : **URGENT** Il faut faire parvenir des idées d'articles et des photos !
- Rencontre amicale Vanosc sur le Rhône : possible le 14 Janvier 2024. Ce sera à nous de gérer le casse-croute.
- Bilan pêches électriques Deûme et Cance : une belle population de Truites Fario mais un déficit inquiétant sur les juvéniles.



- Challenge inter-APN 27 et 28 octobre à Livron sur Drôme : Ok pour le prêt des tables et bancs pour cette manifestation (à vérifier si besoin par la Fédération). Un grand dommage qu'aucun bénévole ne soit disponible pour participer avec des jeunes de nos APN.
- En projet, une rencontre des jeunes de nos APN et ceux de l'APN d'Anneyron à Serrières.

- **16. Dates des prochains CA.**

La date du jeudi 16 novembre 2023 à 19h00 a été bloquée. Ce sera donc notre cinquième Conseil d'Administration de l'année. Un dernier CA sera programmé pour Décembre.

- **17. Tour de table.**

Une réunion des Présidents - trésoriers des AAPPMA est programmée le 04/11/2023 à la Fédération

Ordre du jour :

- Mot de bienvenue : Accueil des participants et présentation des objectifs de la réunion ;
- Présentation rapide de la structure de la pêche associative en France et du fonctionnement d'une AAPPMA : Une vue d'ensemble de notre association agréée, de sa mission, de ses réalisations passées et de ses projets futurs. (Un document vous sera remis à cette occasion) ;
- Fonctionnement comptable : Explication de la gestion financière de l'association, des principes comptables, et de la manière dont les ressources sont allouées pour nos activités. (Documents fournis) ;
- Fonctionnement « Admin.cartedepeche » : statistiques, gestion des dépositaires... ;
- Questions et réponses.

Nous vous encourageons vivement à participer à cette réunion, car elle constitue une occasion idéale pour mieux échanger sur le fonctionnement de nos associations.

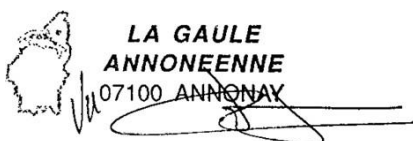
Patrick PACHOT propose de rechercher un trésorier adjoint pour avoir une autre personne formée à cette tâche importante au sein d'une AAPPMA. C'est une tâche intéressante grandement facilitée par la vente des cartes sur Internet.

Notre dépositaire le tabac presse de Serrières cède son affaire et, sauf demande explicite du repreneur, nous abandonnerons ce point dépositaire. La vente sur Internet reste la plus simple, la plus fiable et la plus intéressante économiquement (pas de ristourne à verser).

Joann GUILLERMET trouve dommage qu'il n'y ait pas de « section coup » à la GA. Il souhaiterait donc créer une section pêche au coup pouvant faire des rencontres amicales. Ce sujet sera abordé au cours du prochain Conseil d'Administration afin de faire évoluer l'idée qui est très intéressante.

DE ANGELIS Frédéric
Président

SASTRE Jérémie
Secrétaire



DATE D'APPROBATION :

Saison 1 2022 Date du jour (Saison 1) Mardi 18/10/2022 Saison 2 2023 Date du jour (Saison 2) Mercredi 18/10/2023 Comparaison Date du jour AnnuelleRaison sociale [Afficher](#) [Imprimer](#)

Tableau de bord à la date du 18/10/2022

Produit	Saison 2022	Saison 2023	Evolution au 18/10/2022 / 18/10/2023	
	Nombre	Nombre	Nombre	%
Carte Personne majeure	834	707	-127	-15.23%
Sous-Total des cartes Personne Majeure	834	707	-127	-15.23%
Carte Découverte Femme	53	39	-14	-26.42%
Carte Personne mineure	225	237	+12	+5.33%
Carte Découverte -12 ans	219	213	-6	-2.74%
Carte Hebdomadaire	28	39	+11	+39.29%
Carte Journalière	321	385	+64	+19.94%
Total Cartes de Pêche	1 680	1 620	-60	-3.57%
Total cartes de pêche + options	1 680	1 620	-60	-3.57%

AAPPMA LA GAULE ANNONEENNE (Suivi budget avec point cartes de pêche au 14/10/2023)

DEPENSES				RECETTES			
Catégorie	Réalisé	Prévisionnel 2023	Commentaire	Catégorie	Réalisé	Prévisionnel 2023	Commentaire
Travaux d'entretien et réparations	74,12	2200		Cartes lac de Vert	4030,00	5411,00	soldé
Ristourne cartes de pêche	468,50	211		Ventes de cartes	16079,80	16227,00	
Paiement cotis. et taxes				Revenus divers	377,00	350	Vente polos, location matériel, clôture pêche au coup, vente cuves
Lots et médailles	124,78	300					
Lots et baux de pêche	2330,96	2285,00		Subvention Fédération 07 - FNPF	1480,00	3180	Garderie 300 - APN1 580€ à toucher - APN2 600 à toucher
Frais postaux et télécoms	99,81	100		Gain financier		300	
Frais occasionnés par alevinages	280,71	130		Autres subvention			
Frais de garderie	1176,60	1035		Animations revenu	2825,00	6350	Inscriptions APN, Challenge float-tube
Frais de déversement de poissons	11507,08	12902		TOTAL	24791,80	31818,00	
Frais de déplacement	0,00	65					
Frais de carte	0,00						
Frais bancaires	121,50	93	Abt banque à distance				
Fournitures et matériel d'entretien	606,04	500					
Dotations école de pêche	929,91	2400					
Autres achats	2007,51	1900	meublier, tronçonneuse				
Assurances	191,57	170					
Abonnement communications	1528,03	400	Hébergement Site, Buldo, création nouveau site				
Animations	4791,64	8500	APN, journée jeunes féminines, challenge Float-tube				
Fournitures bureau	159,70	700	Abonnement Microsoft (99€)				
A.G. et autres manifestation	867,04	600	Loc salle AG2022, CA				
Autres charges externes							
Amortissement	900,00	600					
Provisions achat matériel	-2000,00	-2000					
TOTAL	26165,50	33091,55					
	Réalisé	Prévisionnel					
	-1 373,70 €	-1 273,55 €					

Bilan Lac de vert

Ventes 2023

	Tarif	L'Homme des Bois	Tabac Alessandri	Presse Boulieu	Vival Vernosc	Office du Tourisme	Permanences GA	Garderie	Total cartes	Total euros
Carte annuelle non adhérent	50	5			1				6	300
Carte annuelle adhérent	25	25	6	12	10	34	30		117	2925
Carte annuelle moins 12 ans	20	6	3	3	3		10	1	29	580
Carte journalière	15	1				4			5	75
TOTAL 2023										3880

et 3 cadeaux

Location annuelle	1889,64				2 à récupérer					
Déversement poissons blancs	1900,80				Estimation ventes base -45%	Prév. résultat 2023 réactualisé le 20 avril			Réalisé 2023	
Déversements TAEC	3501,27				3968	-3338,71			-3426,71	
Opération entretien										
Ristourne Vival	15									
TOTAL	7306,71									Déficit au 01/07 3426,71

Avec réduction de 50% sur déversement de mai (moins 389,03)

Ventes 2022

	Tarif	L'Homme des Bois	Tabac Alessandri	Presse Boulieu	Vival Vernosc	Office du Tourisme	Permanences GA	Garderie	Total cartes	Total euros
Carte annuelle non adhérent	50	6			1		5		12	600
Carte annuelle adhérent	25	55	14	35	16	36	64	1	221	5525
Carte annuelle moins 12 ans	20	12	4	3	3	11	17		50	1000
Carte journalière	15	6							6	90
TOTAL 2022										7215
		Clôturé	Clôturé	Clôturé	Clôturé	Clôturé	Clôturé	Clôturé		

Dépenses

Location annuelle	1784,00									
Déversement poissons blancs	1500,00									
Déversements TAEC	3360,17									Suite souci dernier déversement il reste 55 kg à déverser
Opération entretien										
Ristourne Vival	20									
TOTAL	6664,17									

Bilan 550,83

Ventes 2021

	Tarif	L'Homme des Bois	Tabac Alessandri	Presse Boulieu	Vival Vernosc	Office du Tourisme	Permanences GA		Total cartes	Total euros
Carte annuelle non adhérent	50	9			1		2		12	600
Carte annuelle adhérent	25	50	9	15	26	24	38		162	4050
Carte annuelle moins 12 ans	20	14	6	5	2	6	14		47	940
Carte journalière	15	15							15	225
TOTAL 2021										5815

Dépenses

Location annuelle	1735,00									
Déversement poissons blancs	1260,50									
Déversements TAEC	3824,37									
Opération entretien	45									
Ristourne Vival	29									
TOTAL	6864,87									

Bilan -1049,87

RECETTES

Inscriptions 46 X 30,00 € et 4 X 20 € et don 5 € 1 465,00

1 465,00**DEPENSES**

Pain + croissants + tartes 239,50

Charcuterie 144,00

Repas (70X9€) 630,00

Super U 215,83

Lots bons cadeaux 375,00

Lots fish and co 60,00

Lots Décathlon 236,25

Lots déjà achetés (estimation) 200,00 non comptabilisé

Boost Facebook 50,00

Reversement Fishing Fever 46 X 10 € 460,00

2 410,58**CHARGES A DEDUIRE**

Leurres APN 35,00

Couverts durables - reste aliments boissons 75,00

110,00

Résultat**-835,58**Assiettes + couverts durables + sopalin +serviettes
+boissons+café+sucre+ biscuits apéro